



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

TOM : Polynésie française

Question écrite n° 12920

## Texte de la question

M. Michel Buillard attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur les besoins en matière d'encadrement scolaire des établissements privés sous contrat de Polynésie française. Prélevés sur une dotation nationale, ces moyens sont chaque année plus difficiles à obtenir. Or, la situation démographique de la Polynésie s'oppose à celle de la métropole du fait d'un taux de croissance encore très important. Un Polynésien sur deux a aujourd'hui moins de vingt ans et l'obligation de scolarisation est récemment passée de quatorze à seize ans. Devant les difficultés croissantes consécutives à l'augmentation des effectifs scolaires, il lui demande quels moyens, notamment en matière d'emplois nouveaux, seront accordés à l'enseignement privé en Polynésie française.

## Texte de la réponse

Les prévisions du ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie font apparaître que les effectifs des établissements d'enseignement privé sous contrat du second degré du territoire de Polynésie française devraient augmenter de 150 élèves à la rentrée scolaire 1998. La situation de ces établissements, caractérisée par des taux d'encadrement plus faible que ceux observés en métropole, a été prise en compte lors de la répartition nationale des contrats de l'enseignement privé. L'effort de solidarité consenti en faveur de la Polynésie française a été conséquent. Le territoire a obtenu une dotation supplémentaire de sept contrats, cette enveloppe représentant 5 % du volume des transferts opérés entre académies. Les services du ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie resteront particulièrement attentifs à la situation du territoire, notamment lorsque sera examinée l'affectation des moyens réservés aux ultimes ajustements de rentrée.

## Données clés

**Auteur :** [M. Michel Buillard](#)

**Circonscription :** Polynésie Française (1<sup>re</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 12920

**Rubrique :** Outre-mer

**Ministère interrogé :** éducation nationale, recherche et technologie

**Ministère attributaire :** éducation nationale, recherche et technologie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 13 avril 1998, page 2011

**Réponse publiée le :** 1er juin 1998, page 3036